

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22880**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Droit, Économie, Gestion, mention Finance, Assurance, Actuariat, Banque

Nouvel intitulé : Droit, Économie, Gestion mention Finance

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)	Administrateur(trice) général(e) du CNAM

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Spécialité Finance d'entreprise

Gestion des ressources financières (fonds propres et dettes) et des actifs financiers (gestion d'actifs, opérations de placement, titres de participations), gestion des risques et actuariat.

Le développement du marché des capitaux et des produits financiers impose le recrutement de collaborateurs spécialisés dans les méthodes quantitatives, l'analyse financière, le risque crédit, la communication financière.

Spécialité Finance de marché

Gestion d'actifs ("asset management ") : regroupe les métiers de la gestion d'actifs sous mandat réalisés pour le compte d'investisseurs institutionnels, qu'il s'agisse d'OPVCM, de caisses de retraites (ou institutions de prévoyance), d'associations, de grandes entreprises ou d'institutions financières.

Gestion institutionnelle : à la différence de la gestion de patrimoine, elle s'adresse principalement à des personnes morales et par la taille des portefeuilles gérés. Certaines fonctions (trading, ingénierie financière, gestion de portefeuilles et des risques,...) requièrent une technicité accrue et la formation adéquate doit se faire dans le cadre d'enseignements de 3ème cycle à fort contenu technique.

Gestion de patrimoine : la masse de patrimoine à gérer professionnellement suit une tendance de croissance forte, résultant des progrès technologiques et économiques et du déclin relatif de certains éléments traditionnels du patrimoine (foncier, immobilier, or) par rapport aux instruments financiers. La clientèle de la gestion de patrimoine, de plus en plus éclairée sur les questions économiques et financières et ouverte à l'international, devient parallèlement de plus en plus exigeante en termes de résultats obtenus et de services rendus.

Spécialité Actuariat

Métiers liés aux marchés financiers et notamment l'actuariat. La formation répond en particulier aux souhaits exprimés au cours des dernières années par la profession financière et de l'association professionnelle (l'institut de actuaires) partenaire du magister existant en Actuariat.

Spécialité Management de l'assurance

Accès aux fonctions de cadres dans le secteur de l'assurance.

Spécialité Finance d'entreprise et de marché

- la maîtrise des concepts, techniques, méthodes et savoir-faire des métiers couverts par le Master,
- la capacité d'analyser de façon critique les méthodes et techniques utilisées dans le cadre d'une situation de gestion et/ou de contrôle externe,
- la capacité d'identifier, d'analyser et de résoudre un problème dans un contexte d'action et de changement
- ainsi que toutes aptitudes managériales nécessaires à la prise de décision, à la communication et au travail en équipe complétées des qualités éthiques nécessaires au respect des déontologies professionnelles.

Compétences spécifiques à développer :

- Maîtrise des outils conceptuels ; selon les options : mathématiques financières, économie financière, probabilités et statistiques, analyse de la conjoncture, analyse financière, fiscalité, droit, économie industrielle) permettant anticiper les évolutions, évaluer les actifs, gérer et maîtriser les risques, gérer des portefeuilles et d'analyser et d'interpréter les données pour éclairer les choix stratégiques des firmes (fusions/acquisitions, recentrage sur le métier de base, ...), prévoir leurs perspectives de développement ainsi que celles des secteurs dans leur ensemble,
- Maîtrise des méthodes d'élaboration de l'information financière et comptable et des normes internationales,
- Maîtrise des outils d'aide à la décision financière notamment dans le domaine des choix d'investissement, de portefeuilles et de politique de financement.

Actuariat

- maîtrise des concepts, techniques, méthodes et savoir-faire des métiers couverts
- capacité d'analyser de façon critique les méthodes et techniques utilisées dans le cadre d'une situation de gestion et/ou de contrôle externe
- capacité d'identifier, d'analyser et de résoudre un problème dans un contexte d'action et de changement ainsi que toutes aptitudes managériales nécessaires à la prise de décision, à la communication et au travail en équipe complétées des qualités éthiques nécessaires

au respect des déontologies professionnelles.

Spécialité Management de l'assurance

Les diplômés acquièrent des compétences approfondies dans toutes les techniques de l'assurance ainsi que dans les techniques de gestion, de marketing, de développement commercial et de management. Par management, on entend l'ensemble des fonctions de planification, organisation et pilotage de l'action exercées à différents horizons (politique générale, stratégie, opérations) et à différents niveaux (direction, management intermédiaire, management de première ligne).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Spécialité Finance d'entreprise et de marché

La certification doit permettre aux auditeurs, selon les différentes spécialités, d'intégrer des fonctions variées au sein de direction financière (service de trésorerie, du financement, de la communication financière, du développement...), de sociétés de bourse (analyste financier, opérations financières...), de banques et sociétés d'assurance (analyste du risque crédit, direction des engagements...), de sociétés de gestion d'actifs (gérant, analyste quantitatif), de cabinets d'analyse financière ou d'études sectorielles, pour lesquels les exigences en matière de profil professionnel sont de plus en plus élevées.

Spécialité Actuariat

Banques et sociétés d'assurance

Institut des Actuaires

Spécialité Finance d'entreprise et de marché

Directeur de la trésorerie

Directeur du financement

Directeur administratif et financier

Analyste financier

Directeur des opérations financières haut de bilan

Directeur de la communication financière

Directeur du contrôle interne

Spécialité Actuariat

Technicien supérieur dans les directions et services actuariels à l'issue du cycle M1

Actuaire ayant vocation d'une part à diriger des services actuariat essentiellement, et parallèlement à postuler au statut de membre associé (puis qualifié) de l'Institut des Actuaires à l'issue du cycle M2.

Spécialité Management de l'assurance

- Responsable de département / service/de bureau d'assurances
- Manager/Inspecteur commercial
- Inspecteur vérificateur
- Chef de projet / organisateur
- Chef de produit
- Chargé d'études marketing
- Gestionnaire d'actifs
- Souscripteur (IARD, Assurances collectives, réassurance)
- Responsable
- Organisateur/chef de projet
- Consultant

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1205 : Direction administrative et financière

M1201 : Analyse et ingénierie financière

C1105 : Études actuarielles en assurances

Réglementation d'activités :

Un référentiel réglementaire existe en matière d'opérations faisant appel au marché des capitaux et développé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Validation des unités d'enseignement, projet tutoré en M2 en rapport avec un thème en relation avec leur activité professionnelle, rédaction du mémoire répondant aux usages académiques et lié à une problématique spécifique.

Une expérience professionnelle d'au moins deux années au terme du M1 et de trois années au terme du M2, impliquant capacités, savoir-faire et pratique professionnelle, requise pour l'obtention du Master.

Validité des composants acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Néant

En contrat d'apprentissage	X	- l'administrateur général du Cnam ou son représentant, - quatre enseignants du Cnam dont le responsable pédagogique du titre ou son représentant, - deux représentants qualifiés des professions concernées par le titre.
Après un parcours de formation continue	X	- l'administrateur général du Cnam ou son représentant, - quatre enseignants du Cnam dont le responsable pédagogique du titre ou son représentant, - deux représentants qualifiés des professions concernées par le titre.
En contrat de professionnalisation	X	- l'administrateur général du Cnam ou son représentant, - quatre enseignants du Cnam dont le responsable pédagogique du titre ou son représentant, - deux représentants qualifiés des professions concernées par le titre.
Par candidature individuelle	X	Néant
Par expérience dispositif VAE	X	L'Administrateur général ou son représentant (président du jury), le responsable ou son représentant du service VAE, 4 enseignants dont le responsable pédagogique de la formation ou son représentant, 2 représentants qualifiés des professions concernées.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master publié au JO du 27 avril 2002.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 4 janvier 2005 (n° d'habilitation 20051029)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 publié au JO n° 98 du 27 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.cnam.fr/>

Lieu(x) de certification :

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Île-de-France - Paris (75)

Cnam

292 rue Saint Martin

75003 paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Remplacée par la fiche RNCP nationale n°32159

Certification précédente : Droit, Économie, Gestion, mention Finance, Assurance, Actuariat, Banque, Spécialité Finance d'entreprise

Certification suivante : Droit, Économie, Gestion mention Finance